



## GROUPE DE TRAVAIL « MESURES RH ET INDEMNITAIRE » BILATÉRALE DU 13 DÉCEMBRE 2023

Ce mercredi 13 décembre, nous avons été reçus par la DRHFS dans le cadre du GT « mesures indemnitaires et RH » en présence de M. AUBERT, DRHFS adjoint et ses équipes, ainsi que de Mme GROULT-MAISTO et Mme LASSALLE pour le SNPS.

Le directeur adjoint, M. AUBERT, a tenu à préciser que concernant la révision statutaire, les travaux sont toujours en cours et souhaite nous rassurer sur le dossier technique qui a été transmis au DGPN récemment.

L'objectif de cet envoi est de pouvoir connaître les préférences de choix du directeur pour engager une première consultation de la DGAFP afin d'anticiper certains obstacles et éviter un travail de négociation qui serait au bout du compte rejeté.

### DROIT DE GRÈVE

Concernant le droit de grève, il précise que le sujet n'est à ce jour pas tranché et que les trois options subsistent, à savoir le statut quo, sa limitation ou son retrait.

**Nous avons réitéré nos propos qu'un entre-deux est inenvisageable.**

À ce titre, et puisque cela n'a pas encore été le cas, nous avons invité la DRHFS à prendre attache avec le DNPI qui, avec la réforme de la police nationale, a désormais une autorité hiérarchique sur les agents et autorité fonctionnelle sur le SNPS au sujet de la stratégie d'investigation et des besoins humains, techniques ou judiciaires.

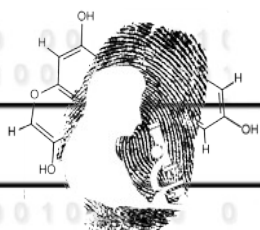
**De fait, il nous paraît incohérent qu'ils ne participent pas activement aux travaux.**

**Nous avons rappelé que dans le cas d'une perte ou entrave au droit de grève, seule la bonification sera acceptable.**

### GRILLES INDICIAIRES

Si nous avons noté quelques améliorations vis à vis des grilles présentées au précédent GT, nous avons réaffirmé notre souhait de saisir l'opportunité de la réforme statutaire pour créer une quatrième grille pour la catégorie B.

La DRHFS indique que selon elle, ajouter une grille conduit à ralentir la carrière des agents.



snipatsci PTS  
(groupe privé)

[www.snipatsci.com](http://www.snipatsci.com)



#SNIPATPTS

15/12/2023

Nous indiquons que ce ne n'est pas le cas si l'on considère l'ensemble des paramètres que la réforme statutaire pourrait instaurer tels que :

- Un unique point d'entrée dans la catégorie B, comprenant investigateurs de police scientifique et superviseurs de police scientifique.
- Un passage semi-automatique et examens internes.

**Ce n'est donc pas un ralentissement mais un élargissement des possibilités de promotions que nous proposons.**

Nous indiquons que dans le cadre des discussions sur l'école de police scientifique, nous nous sommes déclarés favorable à un recrutement niveau Bac pour la catégorie B en maintenant un concours Bac+2 pour des besoins spécifiques des laboratoires, où les agents recrutés auraient une obligation d'occupation de poste de X années avant de pouvoir prétendre à une mobilité.

## ISS PTS

Conformément à notre demande lors du précédent GT, le basculement de l'ISS PTS forfaitaire en une ISS PTS en taux, écarté lors du précédent GT, a été réintroduit dans les négociations.

Si nous reconnaissons la cohérence du travail présenté par les équipes de la DRHFS, **nous avons rejeté l'idée taux d'ISS qui serait inférieur à celui déterminé par l'ISS PAT.**

Nous avons indiqué que, comme pour cette dernière, il est possible d'aller puiser dans l'indemnité de PTS, équivalent de l'IFSE des PAT.

Si en raison du caractère interministériel de l'IFSE pour l'ISS PAT, il a été nécessaire de mettre en place une formule de réfaction, nous avons indiqué que pour la filière scientifique il serait aisé de simplement diminuer les montants d'IPTS au profit de l'ISS, tel que nous le revendiquons depuis plusieurs années.

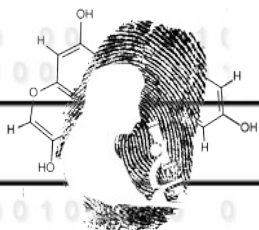
**La DRHFS n'ayant pas exploré cette option, elle s'engage à l'étudier.**

## CONCLUSION

Si des évolutions positives sont à souligner, des marges de manœuvres demeurent et devront être exploitées.

**Cependant, chaque choix influençant substantiellement le salaire en activité et/ou la pension retraite, avancer dès aujourd'hui le montant des gains serait une imprudence.**

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS POUR DÉFENDRE  
LE MEILLEUR COMPROMIS POUR L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE SCIENTIFIQUE.**



snipat PTS  
(groupe privé)

www.snipat.com



#SNIPATPTS

15/12/2023